

l'unité pédagogique régionale

Apprendre en prison

Préparer un certificat de formation générale, le brevet des collèges, le bac... Peut-on étudier et obtenir un diplôme quand on est incarcéré ? La réponse est oui, grâce à l'action des enseignants de l'unité pédagogique régionale (UPR), organisée en réseau dans les établissements pénitentiaires de la région Ouest (académies de Caen, Nantes et Rennes).

Contact

Unité pédagogique régionale
 michel.denis@justice.fr
 ou michel.denis@ac-rennes.fr
 Direction régionale des services
 pénitentiaires de Rennes
 18 bis rue de Châtillon - BP 3105
 35031 Rennes Cedex
 T 02 99 26 89 75
 F 02 99 26 89 82

Dossier 2007.12.08

réalisé par le service communication
 du rectorat de Rennes
 ce.com@ac-rennes.fr

Ont participé à ce dossier

✎ Gilles Belair

✎ Joëlle Carlac'h

✎ Nathalie Le Garjean

www.ac-rennes.fr rubrique Actualités

L'unité pédagogique régionale

Apprendre en prison

Michel Denis est directeur de l'unité pédagogique régionale (UPR) qui regroupe 18 unités locales d'enseignement implantées dans les 19 établissements pénitentiaires des régions Bretagne, Basse - Normandie et Pays-de-la-Loire.

En tant que membre de l'éducation nationale, la mission du responsable de la formation générale des personnes détenues est claire : "contribuer à préparer la sortie des personnes détenues".

Faire le bilan des acquis

Première étape : le positionnement. Les personnes mineures ou majeures qui souhaitent reprendre ou poursuivre leurs études participent à un entretien d'accueil, afin de faire le point sur leurs acquis. Un bilan de lecture, d'écriture permettra aux équipes enseignantes de leur proposer un parcours de formation.

Ces parcours, du niveau 6 au niveau 4, seront ensuite évalués.

Les élèves passeront un examen ou un livret d'attestation de parcours leur sera remis.

Evaluer les résultats

"Les personnes illettrées, peu formées ou peu qualifiées sont prioritaires pour nous", souligne Michel Denis.

Comme tous les services d'enseignement, l'UPR a des obligations de résultats : les taux de scolarisation et de réussite aux examens sont étudiés chaque année, dans le cadre d'une lettre annuelle d'objectifs adressée à chaque unité locale d'enseignement (ULE).

En savoir plus :

Rapport d'activité de l'unité pédagogique régionale de 2006

L'UPR en chiffres (2006)

19 unités locales d'enseignement.

103 enseignants (51 équivalents temps plein).

6 320 personnes accueillies à un entretien sur 9 530 arrivants.

4 000 scolarisées (28 % de taux de scolarisation).

60% des détenus sont pris en charge aux niveaux 6 et 5bis, 40% au niveau secondaire.

690 détenus ont présenté un examen scolaire et universitaire (79 mineurs), avec un taux de réussite de près de 78%.

7 détenus ont obtenu le Bac, 14 le DAEU (un diplôme d'accès aux études universitaires), 53 le brevet des collèges, 457 le CFG.



Les salles de classe de la maison d'arrêt de Brest

Contact :

Michel Denis, directeur
michel.denis@ac-rennes.fr
rle.ma-rennes@justice.fr

Donner une nouvelle chance

La maison d'arrêt de Brest compte plus de 450 personnes écrouées, dont dix mineurs et quatorze femmes. Avec les services éducatifs du SPIP⁽¹⁾ et de la PJJ⁽²⁾, une mission de formation professionnelle assurée par le GRETA, une association d'aide à l'insertion, Culture et Liberté, un atelier de travail en concession, un service de soins du CHU⁽³⁾ de Brest et une équipe d'enseignants spécialisés de l'Education Nationale, tout est fait pour redonner une chance aux détenus de se réinsérer dans la société et de renouer positivement avec l'école.



«Retourner à l'école est le plus souvent considéré comme une chance par les personnes détenues», explique **Sylvie Pasquiou, responsable locale d'enseignement**. Avec trois groupes de 10 adultes, un groupe de 12 femmes, trois groupes de 4 ou 5 mineurs, un groupe de détenus étrangers qui apprennent le français, un groupe d'initiation à l'anglais pour 10 personnes, «la demande est forte et nous devons gérer des listes d'attente», précise Sylvie Pasquiou. Chaque jour, pendant 1 heure trente, ces détenus font du français, des mathématiques, de l'histoire-géographie, de l'anglais, ou encore de l'espagnol ou du breton grâce à des étudiants du Génépi. Un club de retraités donne aussi des cours d'informatique. Des cours du niveau collège et lycée sont dispensés par des enseignants du second degré, le CNED et l'association Auxilia assurant les cours par correspondance pour les étudiants.

Ces groupes sont pris en charge par trois enseignants à temps complet, plus des professeurs du second degré et des génépiistes, les six salles de classe sont récentes et bien équipées, avec des ordinateurs, du matériel pédagogique bien adapté aux différents niveaux. «L'année dernière, un élève a réussi son bac ES en prison» raconte un enseignant de comptabilité, intervenant extérieur. «Cette année, il a été accepté en BTS». «Mais le plus souvent, poursuit Sylvie Pasquiou, nous donnons des cours du niveau du certificat de formation générale, car notre prio-



rité est d'aider les personnes les plus en difficulté».

Les étapes du parcours

«Au cours d'un entretien, dès leur arrivée, nous leur proposons des activités de formation générale, professionnelle, ou de travail en ateliers. Beaucoup préfèrent le travail en atelier car il est rémunéré, mais là encore les listes d'attente sont longues, et ils savent que passer par l'école est bien perçu». Le temps de scolarisation des personnes détenues peut se situer entre trois semaines et une année scolaire entière, ce qui leur permettra de passer le certificat de formation générale, le brevet des collèges, le diplôme d'accès aux études universitaires, ou le bac.

Des formations professionnelles

Depuis 11 ans, le Greta du Finistère organise une pré-qualification aux CAP des métiers du bâtiment. 16 personnes détenues en bénéficient à raison de 27 heures par semaine de travaux en ateliers et de formation générale en français et mathématiques. «C'est vraiment bien pour nous, cela nous donne une raison de nous lever tous les jours et nous permet de gagner un peu d'argent*», les trois jeunes détenus rencontrés sont un-

nimes. «Nous apprenons à poser du carrelage, des plaques de placoplâtre, à peindre, à travailler le bois...». Un contrôle en cours de formation leur permet d'obtenir en fin de parcours un certificat de compétences. «Ils pourront ensuite essayer d'obtenir un CAP de peintre, ou d'apporteur de revêtements, car ce sont des secteurs qui recrutent», souligne Marc Poirey, responsable du GRETA du Finistère. 80 détenus ont été formés en 2006 par les cinq intervenants du GRETA.

Remobilisation professionnelle par le jardinage

Dans le quartier des femmes, depuis octobre 2006, c'est l'association «Culture et Liberté» qui a développé un projet de remobilisation personnelle et professionnelle des femmes, à travers un projet sur le jardin. 7 femmes, détenues pour une période d'au moins deux mois, participent à ce projet.

Pour Delphine Le Gentil, formatrice, le jardin est en fait un prétexte pour aider ces femmes à sortir de leur état dépressif, à se reconstruire un avenir...

«Quatre demi-journées sont organisées par semaine : deux demi-journées de prise de parole pour aider les détenues à s'exprimer, à formaliser un .../...

Travaux réalisés par les personnes détenues



Contact :

Sylvie Pasquiou, RLE
sylvie.pasquiou@ac-rennes.fr
rle.ma-rennes@justice.fr

Maison d'arrêt de Brest .../...

projet professionnel (lettre de motivation, CV), une autre demi-journée de formation faite par l'association "Vers le jardin" et une autre réalisée par le centre de formation horticole de Kerliver". Durant les demi-journées de prises de parole, les détenues ont obtenu des informations sur le système judiciaire, les contrats de travail, les bulletins de salaire, "notre objectif est de les aider le plus concrètement possible à préparer leur sortie", souligne la formatrice. Si les détenues trouvent dans ce projet une occasion de rythmer leurs journées, de faire de l'exercice physique, de participer à une action collective, de mieux comprendre leur environ-

nement, elles acquièrent aussi des connaissances pratiques et théoriques sur le jardinage. "Nous connaissons les outils, nous savons maintenant faire du compost, des boutures, bêcher, semer... le tout en respectant les règles du jardinage biologique", racontent deux détenues. Un classeur journal de bord, une maquette du jardin ont été réalisés par les détenues avec beaucoup d'enthousiasme. Les femmes peuvent également, depuis quelques temps, participer à la rédaction d'articles pour le journal interne "Le passe-muraille". Et le plus important, c'est la solidarité que ce projet a créé au sein du groupe.



Carnet de bord réalisé par les détenus

(*) 2,26 euros de l'heure.

- (1) **SPIP** : service de probation et d'insertion pénitentiaire
- (2) **PJJ** : protection judiciaire de la jeunesse
- (3) **CHU** : centre hospitalo-universitaire

Quartier des mineurs du centre pénitentiaire de Lorient

Garantir des connaissances de base

Le centre pénitentiaire de Lorient compte 275 détenus. Sept d'entre eux sont des mineurs. Les jeunes sont ici détenus pour de courtes peines, moins d'un an.



« **Michel Combe est le responsable local de l'enseignement (RLE).** Il a en charge les sept mineurs actuellement scolarisés dans l'établissement

L'unité locale d'enseignement de Lorient assure également des missions d'accueil, de dépistage de l'illettrisme, et d'enseignement pour des publics de niveau VI; V bis et V, elle se compose de deux enseignants à temps plein (Gilles Salaün et Michel Combe) et des vacataires du 2nd degré.

pénitentiaire. Ce chiffre est très variable "les entrées et sorties des jeunes sont très fréquentes", explique Michel Combe. Chaque jeune qui entre en prison est en période d'observation pendant 72 heures. "Je rencontre alors ce jeune pour retracer son histoire scolaire. S'il était scolarisé, je prends contact avec son établissement d'origine". En prison, la scolarité est obligatoire jusqu'à 18 ans. Le plus

souvent, ces jeunes étaient scolarisés en SEGPA ou EREA, ou alors déscolarisés. Leurs histoires familiales sont toujours difficiles". Michel Combe fait alors passer des tests pour évaluer les acquis de ces élèves. "Mon objectif est de leur proposer d'apprendre ce qu'ils ne savent pas : les mathématiques, avec essentiellement du calcul, le français avec de la lecture, de l'écriture, de la grammaire... Michel Combe utilise de nombreux logiciels pédagogiques, ou encore la presse, pour travailler... "Nous sommes souvent sur un niveau de certificat de formation générale (CFG)". Certains passeront le diplôme national de brevet, d'autres, une formation professionnelle comme un CAP, d'autres encore suivront une formation par le CNED. Qu'il passe un diplôme ou non, chaque jeune repartira avec son livret d'attestation de parcours de formation. La durée

moyenne de détention au quartier des mineurs est de 55 jours.

» **Enseigner : un exercice difficile**
Pour l'enseignant, exercer en centre pénitentiaire nécessite des qualités humaines importantes. Apprendre est une source de conflit pour ces jeunes. Refaire leur histoire scolaire les replonge dans des moments presque toujours difficiles. Faire cours à ces jeunes est un exercice délicat : "il faut être très vigilant car des conflits peuvent se déclarer à tout moment. Chaque semaine, nous faisons le point sur la situation de chacun des jeunes au cours d'une réunion interdisciplinaire entre membres de l'administration pénitentiaire, agents, hiérarchie, surveillants, pédopsychiatre, protection judiciaire de la jeunesse"... Des rencontres indispensables pour mieux comprendre et agir face à des situations complexes.

Contact :

Michel Combe, RLE,
michel.combe@ac-rennes.fr
rle.cp-lorient-ploemeur@justice.fr



Unité locale d'enseignement de la Maison d'Arrêt de Saint-Malo

➤ Découvrir les métiers de la mer

Nathalie Dupont est la responsable de l'unité locale d'enseignement de la maison d'arrêt de Saint-Malo. A son arrivée, la professeure des écoles s'est intégrée au projet sur les Métiers de la mer proposé aux adultes détenus.



➤ Contact :

Nathalie Dupont,
responsable
de l'unité locale d'enseignement
rle.ma-st-malo@justice.fr
nathalie.dupont@ac-rennes.fr

Visite du Mont-Saint-Michel et de l'Abbaye, du Cap Fréhel, passage du permis bateau, découverte des métiers d'ostréiculteur, de douanier, de marin pêcheur... le projet Métiers de la mer vise à aider les détenus à se réinsérer professionnellement à

leur sortie. Ces activités, outre l'intérêt pour les détenus de sortir de leur milieu pénitentiaire, permettent, dans le cadre de l'enseignement qui leur est proposé, de travailler concrètement sur le calcul des marées, d'écrire des textes, d'étudier des chants de marins, de réaliser des panneaux d'affichage d'exposition, de présenter à la bibliothèque des ouvrages sur

la mer, la pêche, la voile... "Ces projets sont porteurs car ils débouchent sur des perspectives concrètes", souligne Nathalie Dupont. Cette opération est réalisée en partenariat avec le conseiller d'insertion et de probation, le comité olympique et sportif d'Ille-et-Vilaine, le foyer socio-éducatif...

Unité locale d'enseignement de la maison d'Arrêt des Hommes de Rennes

➤ Un chantier école au quartier des mineurs

En 2005, un chantier école, réalisé en partenariat avec l'administration pénitentiaire, la protection judiciaire de la jeunesse et l'éducation nationale, a permis à de jeunes détenus de refaire une salle d'activités et les couloirs du quartier des mineurs. Le principe était de les mettre en situation d'apprentissage grandeur nature, avec l'emploi de matériel spécifique, une initiation aux règles de sécurité, un apprentissage des gestes et des postures professionnels.

A travers les réunions de chantier, les bilans relatifs à l'évolution des jeunes et les analyses collectives, ce chantier a favorisé une dynamique d'équipe entre les partenaires des deux administrations : protection judiciaire de la jeunesse et éducation nationale.

➤ Des jeunes transformés

Pour les mineurs, des évolutions rapides ont été observées. Ce chantier a été pris très au sérieux, aucune dégradation n'a été commise. Les jeunes se levaient avec un objectif : un travail à réaliser. Rapidement, des méthodes de recherche d'emploi, de lettres de candidature, de motivation leur ont été proposées. Plus ouverts, plus confiants, ces

jeunes ont pu s'exprimer plus facilement, mettre des mots sur ce qu'ils ressentaient. Ils ont repris goût à la scolarité.

Ainsi, un mineur de 17 ans, ayant de grosses difficultés et devenant violent lorsqu'il n'arrivait pas à se faire entendre, a été intégré au chantier. Après quelques semaines, il a fait partie de ceux qui, en termes de gestes professionnels, de respect des règles, d'entretien du matériel "se sont le mieux débrouillés". Au sein du groupe et en détention, son comportement a considérablement changé. A 18 ans, passé en détention d'adultes, il a demandé à continuer le chantier pour aller jusqu'au bout de la démarche

et voir ainsi le résultat final de ce travail collectif.



➤ Contact :

Pascale Cadoret,
responsable de l'unité locale
rle.ma-rennes@justice.fr
pascale.cadoret@ac-rennes.fr

Gilles Belair, protection judiciaire
de la jeunesse
gilles.belair@justice.fr